

Burundi : l'ONU souligne les ombres et lumière, en prévision des prochaines élections

MISNA, 4/12/2009 Pour aider le Burundi à consolider les progrès enregistrés ces derniers mois et en prévision du scrutin de 2010, le secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, a recommandé au Conseil de sécurité de proroger d'un an le mandat de la mission locale de l'Onu (Onub), qui devrait expirer le 31 décembre prochain. Dans un rapport remis au Conseil, Ban Ki-moon a souligné l'aboutissement positif du processus de paix, concrétisé par la signature de l'accord entre gouvernement et rebelles des Forces nationales de libération (Fnl), transformées en un parti politique. Le secrétaire général a par ailleurs mis l'accent sur le dialogue entrepris entre le gouvernement et les forces politiques et le processus de démobilisation et de réinsertion sociale des anciens combattants. Quelques préoccupations figurent en revanche dans le rapport concernant les contraintes imposées par le gouvernement aux partis de l'opposition et aux mouvements de la société civile ainsi que pour les violations des droits de l'homme signalées dans le pays. Tout en insistant sur la nécessité d'éclaircir certains assassinats graves - comme celui du vice-président de l'Observatoire de lutte contre la corruption et les malversations économiques, Ernest Manirumva, le 8 avril dernier - afin de mettre fin à l'impunité diffuse dans le pays, Ban Ki-moon a suggéré la mise en place de réformes structurelles des institutions politiques, économiques et judiciaires ainsi qu'un contrôle renforcé sur les nombreuses armes légères qui circulent sur le territoire en raison des nombreux conflits et guerres dans le pays. Selon Ban Ki-moon, les élections générales de l'an prochain peuvent constituer une étape cruciale pour consolider une paix "encore fragile". À noter pour l'occasion la réintroduction du suffrage universel direct pour élire le futur président, désigné depuis 1993 par le parlement. (VV/CN) [CO] Lire l'intégralité du Rapport